

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 02 FEVRIER 2006**

Délibération
n° 2006.02.017

**Fourniture de
matériel et
matériaux pour le
service
assainissement et
eau potable : appel
d'offres ouvert**

LE DEUX FEVRIER DEUX MILLE SIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 janvier 2006**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, , Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, , Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean-Michel LAMOUREUX, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER,

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, François ELIE à Gérard MARQUET, Martine FAURY à Annie FOUGERE, Patrick RIFFAUD à Jean-Yves DE PRAT.

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

ENVIRONNEMENT / ASSAINISSEMENT - EAU
POTABLERapporteur : **Monsieur SAUZE****FOURNITURE DE MATERIEL ET MATERIAUX POUR LE SERVICE ASSAINISSEMENT ET EAU
POTABLE : APPEL D'OFFRES OUVERT**

Le service Assainissement et Eau Potable effectue les travaux d'entretien en régie, pour lesquels l'acquisition de matériaux divers s'avère nécessaire. Il s'agit de matériaux préfabriqués en béton et en fonte, de tuyaux en béton, de pièces de raccordement, de regards individuels et de visite, de sable et de ciment, de matériaux enrobés, de produits de scellement, de pièces d'eau potable et de compteurs d'eau, ainsi que divers accessoires. Pour l'acquisition de ces fournitures, la passation d'un « Marché à Bons de Commande » s'avère indispensable.

Les montants annuels des fournitures sont estimés pour chaque lot à :

Lot 1	Fonte de voirie et accessoires	Minimum de 25.000 € HT Maximum de 100.000 € HT
Lot 3	Produits préfabriqués béton et accessoires	Minimum de 4.000 € HT Maximum de 16.000 € HT
Lot 4	Sables – ciments - bétons et liants	Minimum de 7.000 € HT Maximum de 28.000 € HT
Lot 6	Matériaux enrobés	Minimum de 1.300 € HT Maximum de 5.200 € HT
Lot 7	Pièces pression – canalisations – tuyaux branchements – pièces de fontainerie – robinetterie et divers équipements	Minimum de 16.000 € HT Maximum de 64.000 € HT
Lot 8	Compteurs d'eau potable	Minimum de 6.000 € HT Maximum de 24.000 € HT

La durée des marchés sera d'un an à compter de leur date de notification.

Les marchés seront reconductibles annuellement de façon expresse sans que leur durée totale ne puisse dépasser quatre ans. Les prix seront ajustables.

La procédure à mettre en œuvre sera celle de l'appel d'offres ouvert en application des articles 10, 33, 57 à 59 et 71.I du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 11 janvier 2006,

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les marchés à intervenir, les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

D'IMPUTER les dépenses au budget principal pour les eaux pluviales – article 6068 – rubrique 811, ainsi qu'aux budgets annexes assainissement et eau potable – article 6068.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 février 2006	<u>Affiché le :</u> 10 février 2006